

ARTS & SPORTS A VILLEBON

Place du 8 Mai 1945

91140 Villebon sur Yvette

☎ 01 60 10 48 58

www.asv.asso.frSaison **2026/2027**
DEMANDE D'INSCRIPTION (*)**Secrétariat Atelier des Arts**

☎ 06 46 88 48 52

asvatelierdesarts@orange.fr**ORCHESTRE SYMPHONIQUE**

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ domicile : ☎ mobile :

INSTRUMENT :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du bénévole responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

Les répétitions se déroulent deux fois par mois le dimanche matin, soit à 9h30, soit à 10h jusqu'à 13h, à la maison de l'ASV, place du 8 mai 1945. Le calendrier vous sera communiqué à la rentrée.

Signature :

A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle + 16 ans : 20 €	En espèces ☐ (les espèces seront réglées en totalité à l'inscription)
Adhésion annuelle - 16 ans : 11 €	Chèque s vacances (ANCV uniquement) ☐
	Chèque(s) à l'ordre de l'ASV ☐
Cotisation Orchestre : 180 €	Règlement possible en 4 chèques :
-----	1 ^{er} chèque 65 € (dont 20 € d'adhésion) 2 ^{ème} chèque 45 €, 3 ^{ème}
TOTAL : €	chèque 45 € et 4 ^{ème} chèque 45 €

SECRETARIAT ASV : 06 46 88 48 52**Reprise des répétitions : dimanche 13 septembre 2026***Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.*

- ☐ **Droit à l'image :** J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur les sites Internet de l'ASV ou dans les documents de l'ASV destinés au public ainsi que toute diffusion vidéo internet ou autre.